



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

2.1

# COMMUNE DE ST SAUVEUR

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

### Phénomènes Torrentiels

31 MAR. 2014

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général  
DTION-G 3098

### PLAN DE ZONAGE

Gérard GAVORY

Echelle : 1/5 000

PRESCRIPTION DU PPR : 17 Octobre 2002

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 01 DEC. 2012

ENQUETE DU : 15 JAN. 2013 AU 15 FEV. 2013

APPROBATION DU PPR : 31 MARS 2014

Direction départementale des Territoires et de la Mer  
Service eaux risques  
Alpes - Maritimes



### Légende

Périmètre réglementé du PPR

Limite de la commune

#### Dispositions spécifiques du règlement

Zone rouge R

Aléa de phénomènes torrentiels

Zone bleue T

